

APPEL A CANDIDATURES Pépinière d'entreprises NOV&CO



Location d'un atelier de 74m² ou d'un atelier de 102m²



Cible: entreprises de moins de 3 ans



Candidature à envoyer avant le 1^{er} août 2025





Véritable dispositif au service des créateurs d'entreprise du territoire, la Pépinière NOV&CO est une structure d'hébergement et d'accompagnement des entreprises de moins de 3 ans avec un fort potentiel de développement.

Construite et animée par la 3CM, NOV&CO a pour mission de faciliter le **démarrage des** jeunes entreprises et d'accompagner leur développement sur le territoire.

Située au cœur du Parc d'Activités CAP&CO (432, Rue des Valets - 01120 MONTLUEL), à proximité immédiate de la gare SNCF de Montluel, la pépinière d'entreprises regroupe 8 ateliers et 6 bureaux, qui sont aujourd'hui occupés par des entreprises de différents secteurs d'activité (service, industrie, artisanat...).

L'objectif est d'accueillir des entreprises à fort potentiel de développement et créatrices d'emplois qui souhaitent intégrer un réseau/collectif d'entrepreneurs et bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Le degré d'innovation des produits ou services proposés ainsi que l'implication environnementale du projet seront appréciés.





Un tremplin pour développer son activité!

Rejoindre Nov&Co, c'est profiter:

- D'une offre immobilière adaptée aux besoins des créateurs d'entreprise :

Loyers modérés et progressifs, conventions temporaires flexibles (un premier contrat de 2 années renouvelable 2 fois une année), espaces communs de convivialité (cuisine, espaces d'échanges...), bâtiment moderne et sécurisé, etc.

- D'équipements et de services mutualisés :

Mise à disposition d'une salle de réunion équipée, service de domiciliation, réception des colis, accueil du lundi au vendredi, reprographie.

- D'un accompagnement et d'un suivi personnalisé :

Rendez-vous individuels, ateliers collectifs, mises en relation avec nos experts partenaires, etc.

- D'un écosystème entrepreneurial dynamique :

Temps de partage et de réseau entre entrepreneurs, mises en relation facilitées avec les acteurs et partenaires économiques du territoire, mise en avant de l'activité.





Un tremplin pour développer son activité!

Votre entreprise est en cours de création, de reprise ou a moins de 3 ans ?

Au-delà de votre besoin de local, vous recherchez un environnement propice et collectif pour développer votre activité ?

2 ateliers se libèrent, rejoignez la communauté d'entrepreneurs Nov&CO!





2 ateliers de 74 m² et 102 m² bientôt disponibles



Cet appel à candidatures concerne <u>la location d'un atelier de 74 m2</u> OU <u>d'un atelier de</u> **102m2.**

Les 2 ateliers disposent d'un espace bureau, de sanitaires et d'une mezzanine.

Un contrat de location est signé pour <u>une durée de 2 ans</u>, potentiellement renouvelable **deux fois un** an en fonction du développement et des caractéristiques de l'entreprise.

Loyers progressifs (hors charges individuelles):

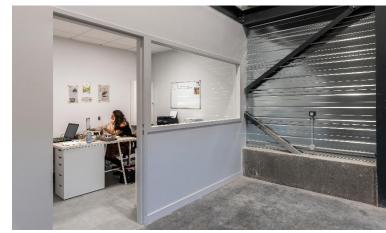
Atelier de 74 m²:

295,20 € HT / mois en année 1 369,00 € HT / mois en année 2 442,80 € HT / mois en année 3 590,40 € HT / mois en année 4 + **500**€ de dépôt de garantie

Atelier de 102 m²:

407,20 € HT / mois en année 1 509,00€ HT / mois en année 2 610,80€ HT / mois en année 3 814,40 € HT / mois en année 4 + **750€** de dépôt de garantie





Comment candidater?



Avant de déposer le dossier de candidature, pensez à faire vérifier l'éligibilité de votre activité*.

L'entreprise doit avoir moins de 3 ans, être en phase de création ou de reprise.

L'entrée à NOV&CO se fait après examen et validation d'un dossier par un Comité de Sélection composé d'élus et de partenaires du territoire.

Le dossier de candidature est composé :

- d'une fiche de renseignements;
- d'un business-plan détaillé : présentation du candidat et de ses associés éventuels, du projet professionnel, la stratégie commerciale, les moyens humains et techniques mobilisés,...;
- d'un prévisionnel financier sur 3 ans validé par un professionnel (expert-comptable, chambres consulaires,...);
- des derniers bilans comptables, si l'entreprise a plus d'un an.

Il devra être envoyé d'ici le <u>1^{er} août</u> aux 2 adresses suivantes : <u>developpementeco@3cm.fr</u> et <u>developpement-territorial@3cm.fr</u>

*Ne sont pas acceptées dans les ateliers : les activités automobiles, les activités nécessitant l'accueil du grand public (ce ne sont pas des locaux commerciaux,...), les activités qui produisent des nuisances sonores, les activités nécessitant le stockage de denrées périssables, etc.

Liste non exhaustive – se renseigner auprès du pôle Développement Economique de la 3CM.